Publié le 26/12/2023







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien **DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

Délibération n°193/2023 du Conseil communautaire Séance du 18 décembre 2023

Date d'envoi de la convocation = 12 décembre 2023 Nombre de délégués en exercice : 75 Nombre de délégués présents : 53 Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14 Nombre de déléqués absents : 8

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-sept heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents: Michel AGNEL, Éric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Gilles BEAUDET, Ulrich BELANGERE, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Didier BONNEAUD, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Maxime COUSTON, Ghislaine DE VERDUZAN, Gilles DELALIEU, Bernard DUCROS, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBÉ, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Christine MUCCIO, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNER, Alexandre PISSAS, Jean-Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Christophe SERRE, Christian SUAU, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Christian SUAU, Christian BAUME à Michel CEGIELSKI, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Philippe BERTHOMIEU à Jennifer OBID, Jaques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Christine CLERC à Christophe SERRE, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Benjamin DESBRUN à Gérald MISSOUR, Michèle FOND-THURIAL à Christine MUCCIO, Stéphane MAURIN à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Catherine PECASTAING à Claire LAPEYRONIE, Justine ROUQUAIROL à Jean-Yves CHAPELET, Benoit TRICHOT à Julie MERCIER,

Absents/Excusés: Océane AUGUSTIN, Pascal BORDES, Robert GAUTIER, André LOPEZ, Laurent OUILLON, Alain POMMIER, Vincent ROUSSELOT Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Elian PETITJEAN

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le 26/12/2023

ID: 030-200034692-20231218-DEL193_2023-DE

OBJET : Pôle territorial : convention relative à l'attribution d'une aide financière aux covoitureurs, entre Blablacar Daily et l'Agglomération du Gard rhodanien.

Vu le C.G.C.T.,

Vu la délibération 26/2023, instaurant l'adhésion de l'Agglomération au groupement de commande mis en place par le Pôle Territorial,

Considérant la convention jointe en annexe à la délibération

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Mobilités du 21 novembre 2023,

Le conseil communautaire, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER les termes de la convention entre Blablarcar Daily et l'Agglomération sur les clauses correspondant à l'aide financière retenue pour 2024,
- D'APPROUVER l'inscription des crédits budgétaires inhérents à cette convention,
 40 000 euros pour le lancement le 8 janvier 2024
- D'AUTORISER le Président à exécuter la présente délibération et à signer tout document afférent à cette affaire

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 18/12/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique en Préfecture et publié le 2266 DEC 2003

Le Président

Jean Christian REY

